



Paris, 15 décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Comité 21 entre dans une nouvelle ère...

À l'occasion de son 30e anniversaire, le Comité 21 ouvre une nouvelle phase de son histoire. L'association choisit en effet d'accélérer et de renforcer son implication auprès des territoires, en s'appuyant sur ce qui fait sa singularité depuis l'origine : rassembler les acteurs, structurer les coopérations et transformer les engagements en actions concrètes et utiles.

Dans ce contexte, Antoine Pellion est élu président du Comité 21, succédant à Philippe Dessertine, a qui l'association exprime sa reconnaissance pour le travail accompli pendant les trois dernières années. Il porte une ambition claire : renforcer l'ancrage territorial de l'association, accroître son impact auprès des acteurs publics, privés, académiques et associatifs, et poursuivre sa mission de décryptage, d'analyse et de production de connaissances au service de l'action.

« La planification écologique a tracé un chemin pour nous permettre de tenir nos objectifs climatiques, sociaux et environnementaux. Le cap est donné mais les transitions ne se décrètent pas d'en haut : elles se construisent dans chaque territoire, par la mobilisation de tous. Pour coordonner l'action collective, dégager de nouveaux moyens et amplifier les actions les plus efficaces, nous avons besoin de nouvelles méthodes et d'acteurs engagés. C'est le rôle qu'entend jouer le Comité 21 aux côtés des collectivités locales et des entreprises », déclare Antoine Pellion.

Ingénieur des Mines, ancien Secrétaire général à la planification écologique, Antoine Pellion a piloté les stratégies climatiques de l'État et coordonné les COP régionales, avant de rejoindre le groupe français Idex, spécialisé dans les infrastructures énergétiques et les solutions bas carbone. Son parcours, à la croisée de l'action publique et du déploiement opérationnel des transitions, lui confère une vision systémique, une culture de résultats et une capacité éprouvée à faire converger les acteurs — autant d'atouts pour engager le Comité 21 dans ce changement d'échelle.

Pour porter cette ambition, il s'appuie sur une gouvernance profondément renouvelée, associant Sandrine Maïsano, vice-présidente déléguée de l'association ; Bruno Paulmier, président de l'établissement national ; Mathias Cadot, président de l'établissement Grand Ouest ; ainsi que les futur·e·s président·e·s des établissements territoriaux. La direction générale de l'association est confiée à Antoine Charlot, chargé de piloter la mise en œuvre opérationnelle de cette phase de développement, en lien avec le nouveau directeur de l'établissement national, Simon Luck.

Dans le même mouvement, Bettina Laville, fondatrice du Comité 21, prend la présidence du Conseil de la prospective et du dialogue sciences-société, afin d'éclairer la stratégie de l'association par une vision indépendante, pluridisciplinaire et de long terme. Elle sera accompagnée dans cette mission par Marine Braud, qui en assurera le secrétariat général.

« *Nous ouvrons un cycle nouveau, fondé sur l'ancrage territorial, l'exigence scientifique et l'action collective* », souligne Bettina Laville.

Quatre nouveaux établissements territoriaux

Cette nouvelle étape se traduit d'abord par un renforcement de la présence territoriale du Comité 21. Fort du succès de son établissement Grand Ouest, l'association ouvrira, au 1er janvier 2026, quatre nouveaux établissements territoriaux : Sud-Ouest, Sud-Est, Est et Nord-Ouest, accompagnés par l'établissement national.

Chaque établissement disposera d'une gouvernance propre et d'une capacité renforcée à mobiliser les acteurs publics et privés autour de projets structurants, au plus près des réalités locales. « *Notre force, c'est la proximité. Le Comité 21 doit être un allié du quotidien pour les territoires* », affirme Mathias Cadot, le Président de l'établissement Grand Ouest.

Pour soutenir ce déploiement, le Comité 21 fait évoluer en profondeur son organisation. Les président·e·s et vice-président·e·s des établissements territoriaux rejoignent désormais le Conseil d'administration national, afin de faire remonter les besoins du terrain, accélérer la décision, construire des alliances pertinentes – en particulier avec le Pacte mondial – réseau France - et garantir une stratégie cohérente à toutes les échelles. « *Être au plus près du réel sans renoncer à une vision d'ensemble : c'est une condition clé pour être efficaces* », souligne Sandrine Maïsano, la Vice-Présidente déléguée de l'association.

Dans ce cadre, l'établissement national voit son rôle renforcé : il structure le cadre commun, accompagne la montée en compétences des équipes territoriales et sécurise la cohérence globale du réseau « *Nous sommes là pour donner un cap et permettre aux territoires d'aller plus vite et plus loin* », souligne Bruno Paulmier, le président de l'établissement national.

Trois priorités stratégiques en 2026–2027

Cette transformation s'incarne enfin dans une feuille de route 2026–2027 résolument orientée solutions, structurée autour de trois priorités majeures : l'adaptation aux changements climatiques, la sobriété des ressources et la protection du vivant. Sur chacun de ces enjeux, le Comité 21 entend renforcer sa capacité à outiller les acteurs, structurer les coopérations et faire émerger des projets opérationnels, en lien étroit avec les dynamiques territoriales. « *Nous voulons être utiles, concrets, présents. Pas seulement informer, mais accompagner, accélérer, transformer* », affirme Antoine Charlot, directeur général de l'association

Dans cette perspective, le Comité 21 renforcera également la production de notes d'analyse et de propositions, nourries par son programme d'activités, les retours de terrain et les travaux de son Conseil de la prospective et du dialogue sciences-société. Ces publications viseront à éclairer le débat public, appuyer la décision et relier les connaissances scientifiques à l'action locale. « *Notre rôle est de produire des repères clairs et exigeants, à partir du réel, pour aider les acteurs à agir dans un contexte de transitions complexes et rapides* », souligne Marine Braud, membre du Conseil de la prospective et du dialogue sciences-société.

Avec une nouvelle présidence, un établissement national renforcé, cinq établissements territoriaux opérationnels, une gouvernance renouvelée et un programme d'action profondément ancré dans les réalités locales, le Comité 21 ouvre un nouveau chapitre. L'association confirme ce qui fait sa force depuis l'origine : rassembler, coopérer et agir.

« Les défis sont immenses, mais notre capacité à agir l'est tout autant. Le Comité 21 sera un facilitateur de l'action locale, un inspirateur de solutions et un accélérateur de la transition écologique et sociale. Les territoires sont prêts, les acteurs sont mobilisés : à nous d'être à la hauteur et de délivrer des résultats concrets. » conclut Antoine Pellion.

Contact presse

Antoine Charlot – charlot@comite21.org – 06 63 28 89 91

Annexe :

LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU COMITE 21

Antoine Pellion, Président du Comité 21.

Antoine Pellion succède à Philippe Dessertine et porte la nouvelle ambition territoriale de l'association. Ingénieur des Mines et ancien Secrétaire général à la planification écologique, il a piloté les stratégies climatiques de l'État, coordonné les COP régionales et structuré les trajectoires sectorielles de transition. Son arrivée au sein du groupe Idex, où il a contribué au déploiement de solutions énergétiques bas carbone, lui apporte une expérience opérationnelle précieuse. Initiateur de l'association La Planification écologique, il maîtrise les articulations entre politiques publiques, expertise scientifique et action locale, atout déterminant pour accompagner le changement d'échelle du Comité 21.



Sandrine Maïsano, Vice-Présidente déléguée du Comité 21.

Forte d'une longue expérience en mécénat, partenariats institutionnels, fondations et stratégies RSE, Sandrine a contribué à la structuration de nombreux projets d'intérêt général. Sa connaissance intime du Comité 21, acquise en tant qu'ancienne vice-présidente puis présidente par intérim, ainsi que sa capacité à relier entreprises, institutions, scientifiques et acteurs locaux, en font une figure essentielle de la nouvelle gouvernance. En qualité de Vice-Présidente du Comité 21, Sandrine aura la responsabilité de consolider les partenariats stratégiques, d'accompagner le développement des nouveaux établissements et de garantir la cohérence de la gouvernance.



Bruno Paulmier, Président de l'Établissement national du Comité 21.

Bruno supervise la coordination des activités nationales, veille à l'articulation entre prospective, expertise scientifique et actions territoriales, et porte le dialogue avec les institutions publiques. Président de l'association des dirigeants territoriaux et anciens de l'INET (ADT-INET), son parcours de directeur général des services de collectivité locale, au croisement des politiques publiques, de l'aménagement et du développement durable, l'a conduit à piloter auprès des élus des démarches de planification, de concertation et d'accompagnement des collectivités. Fin connaisseur des dynamiques institutionnelles et territoriales, il contribue à relier efficacement les visions nationale et locale de la transition au sein du Comité 21.



Mathias Cadot, Président de l'Établissement Grand Ouest du Comité 21.

Issu de l'éducation populaire et formé aux Francas, Mathias a œuvré pendant dix ans au Conseil régional des Pays de la Loire puis à la ville d'Angers sur la cohésion sociale, le développement territorial et la participation citoyenne. Il rejoint ensuite RésO Villes, centre de ressources de la politique de la ville, où il accompagne collectivités et associations dans la transformation des quartiers et la réduction des inégalités. Depuis 2018, il dirige l'Accord, l'une des principales associations d'éducation populaire en France. Son parcours mêlant mobilisation citoyenne, action publique locale et ingénierie territoriale fait du Grand Ouest un laboratoire d'innovation et de coopération particulièrement inspirant. En qualité de Président du Comité 21 Grand

Ouest, il incarne l'ancrage territorial du réseau et préside et s'attachera à accompagner le développement des futurs établissements territoriaux.



Bettina Laville, fondatrice et Présidente du Conseil de la prospective et du dialogue science-société.

Conseillère d'État et cofondatrice du Comité 21, elle est l'une des grandes figures françaises du développement durable. Engagée dès les années 1990 dans la construction des premières politiques environnementales, elle a conseillé un Président de la République et plusieurs ministres, contribuant à structurer durablement les enjeux de climat, de biodiversité et de diplomatie environnementale dans le débat public. Autrice, universitaire et animatrice de réseaux d'experts, elle apporte au Comité 21 une vision stratégique exigeante et un sens aigu du dialogue entre savoirs scientifiques, action publique et engagement citoyen.



Marine Braud est Secrétaire générale du Conseil prospective et science-société.

Elle veille à l'articulation entre travaux scientifiques, besoins des acteurs territoriaux et dynamiques nationales. Après cinq années au WWF France sur les enjeux internationaux, elle rejoint l'État où elle joue un rôle central dans la Convention citoyenne pour le climat, la loi Climat et Résilience, et les politiques d'adaptation, d'eau, de biodiversité et de santé-environnement. Ancienne conseillère écologie auprès du Président de la République et de la Première ministre, puis directrice de cabinet au ministère de la Transition écologique, elle apporte au Comité 21 une expertise rare en matière de politiques publiques et une capacité reconnue à transformer les connaissances en actions.



Ces trois femmes et trois hommes formeront l'équipe resserrée qui pilotera la nouvelle ambition du Comité 21, aux côtés du Conseil d'administration, des membres des bureaux d'établissements territoriaux et des équipes du Comité 21.

Liste des administrateurs et membres des bureaux d'établissements :

- Bachir Abel Arouna — Membre du bureau de l'établissement Sud-Ouest (BA-RM&ST)
- Estelle Bellanger — Membre du bureau de l'établissement Sud-Est (Méditerranée 2000)
- Geoffroy Belhennish — Membre du bureau de l'établissement Grand Ouest (UniLaSalle Rennes)
- Luc Bouard/ Anne Aubin-Sicard — Vice-Présidente de l'établissement Grand Ouest (La Roche-sur-Yon Agglomération)
- Christophe Bultel — Trésorier du Comité 21, Vice-Président de l'établissement Grand Ouest (Institut COM & Impact Positif)
- France Burgy — Membre du bureau de l'établissement Nord-Ouest (ADT-INET)
- Dominique Chuffart — Vice-Président de l'établissement National (Coordination nationale des Conseils de développement)

- Laurent Devisme / Gaëlle Bouchon Mourier — Membre du bureau de l'établissement Grand Ouest (Nantes Université)
- Benoît Geslin/ Alexandra Bachelier — Membre du bureau de l'établissement Grand Ouest (Les Œufs Geslin)
- Chloé Girardot-Moitié — Membre du bureau de l'établissement Grand Ouest (Conseil départemental de Loire-Atlantique)
- Denis Guibard — Vice-Président de l'établissement National (Terra Academia)
- Thibault Hébrard — Membre du bureau de l'établissement Sud-Ouest (Ville de Niort)
- Amaury Mazon — Membre du bureau de l'établissement Sud-Ouest (Natran)
- Cloelia Robert — Membre du bureau de l'établissement National (APF France Handicap)
- Géraldine Ruel — Membre du bureau de l'établissement Sud-Est (Auxania)
- Gwenola Stephan — Vice-Présidente de l'établissement National (Association des Maires de France — Mission Développement durable)
- Kaméra Vesic — Membre du bureau de l'établissement Nord-Ouest (PIK PIK Environnement)
- Jean Vidal/ Stephanie Romero — Membre du bureau de l'établissement Grand Ouest (Charier TP)

D'autres membres seront élus d'ici à la prochaine assemblée générale prévue en juin 2026.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2026-2027

Le Comité 21 adopte pour la période 2026–2027 un programme d'activités ambitieux, conçu pour accompagner l'accélération des transitions dans les territoires. Ce programme s'articule autour des priorités stratégiques du Comité 21 — climat, ressources, vivant — et vise à renforcer l'appui aux collectivités, aux entreprises, aux réseaux associatifs et aux établissements d'enseignement et de recherche.

[Télécharger le programme](#)

